

que la période d'amortissement de l'hypothèque soit portée de 25 à 40 ans;

Je ne partage pas trop l'opinion de M. Gagnon sur ce dernier point. Je continue la citation:

que la loi de l'impôt sur le revenu soit amendée pour permettre aux petits propriétaires de déduire les taxes municipales et scolaires de leur revenu imposable.

C'est logique. Si la construction d'une habitation nécessite des matériaux d'une valeur de \$5,000, le gouvernement fédéral perçoit \$550, ce qui augmente le coût de construction.

Par la suite, le gouvernement provincial de Québec impose une taxe de 8 p. 100 sur le coût accru. On en est rendu à taxer les taxes; on a ensuite le culot de se demander pourquoi il existe des crises de logement. On n'en finit plus de payer des taxes.

Le premier ministre sait fort bien que pour construire une maison pour laquelle on utiliserait \$5,000 de matériaux, il en coûterait \$994 de plus à l'acheteur, à cause de la taxe fédérale de 11 p. 100 et de la taxe provinciale de 8 p. 100.

M. Gagnon fait aussi des recommandations au gouvernement provincial. Je laisserai toutefois au premier ministre du Québec, M. Bertrand, le soin de s'occuper des taxes de la province de Québec. Nous allons nous occuper de celles qui relèvent d'Ottawa.

Monsieur l'Orateur, le commissaire Allan Lamport—ancien maire de Toronto—un homme assez compétent, je crois, déclarait le 9 janvier, et je cite:

[Traduction]

La commission d'étude sur l'habitation, dirigée par le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, est la plus grande supercherie qui ait jamais été faite, disait hier M. Allan Lamport, commissaire de Toronto.

[Français]

M. Lamport ajoutait, et je cite:

[Traduction]

Les banques ont reçu un traitement de faveur ...

[Français]

On s'oppose à accorder un traitement spécial aux travailleurs. On ne veut pas leur donner des traitements leur permettant de devenir propriétaires de quelque chose, mais ...

[Traduction]

Les banques ont reçu un traitement de faveur, maintenant que le plafond de 6 p. 100 a été relevé et qu'elles peuvent fixer le taux à discrétion, et le taux sur les hypothèques sera bientôt de 9 ou 10 p. 100.

C'était en janvier. Le taux est maintenant de 10 p. 100.

[M. Caouette.]

[Français]

Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'une déclaration de M. Lamport, à propos des taux d'intérêt qui empêchent les individus de se construire une maison. On a permis l'augmentation des taux d'intérêt sous prétexte de combattre l'inflation, alors que cette mesure vise directement à l'encourager.

Si l'on diminue le pouvoir d'achat du citoyen canadien, il est clair que cette mesure est inflationniste. C'est exactement ce à quoi le gouvernement vise en permettant, par exemple, aux banques à charte d'accroître leurs taux d'intérêt à des niveaux extraordinaires, excessifs, ce qui empêche le citoyen ordinaire de devenir propriétaire de quelque chose ou de se sentir chez lui, au Canada.

Monsieur l'Orateur, un autre témoignage nous est parvenu de la CSN. Le ministre qui a déjà été président de la CSN dans la province de Québec devrait se rappeler l'époque durant laquelle il était le défenseur de la classe ouvrière, des gagne-petit, du petit peuple canadien. Voici ce que la CSN déclarait dans un article intitulé: «Un mot pour qualifier le rapport Hellyer sur le logement», et je cite:

La mise en application de ses recommandations par votre gouvernement consoliderait, dans l'ensemble, encore plus les bases de cette société injuste qui est la nôtre: aucune proposition susceptible de solutionner les problèmes de logement des économiquement faibles et même des citoyens à revenus moyens, encouragement à l'endettement pour la vie durant (proposition visant à prolonger la durée du remboursement) ...

Comme le premier ministre vient de le dire, au lieu de 35 ans, nous allons pouvoir contracter des emprunts dont le remboursement s'échelonnera sur une période 40 ans.

• (3.30 p.m.)

Si un Canadien travaillant aux usines de Canadair à Montréal, à Brantford, à Toronto ou à Regina, âgé de 45 ans, s'achète une belle petite maison, selon le programme suggéré par le premier ministre récemment,—et on le lira dans le Livre blanc au cours de la semaine prochaine—il devra la payer durant 40 ans. Il deviendra propriétaire, dans son pays, à l'âge de 85 ans.

Le premier ministre nous dit que son gouvernement est généreux à l'endroit des travailleurs du Canada. Son gouvernement, comme celui qui l'a précédé, a toujours été plus généreux à l'endroit des pays étrangers qu'il ne l'a été à l'égard des Canadiens qui ont bâti le Canada à la sueur de leur front, et qui sont encore capables de le faire.

Ceci ne veut pas dire que nous nous opposons à aider les autres, mais j'estime qu'il est temps de penser aux nôtres, à ceux qui travaillent et qui sont toujours prêts à travailler pour le développement du Canada.